

Dijon, le 28 février 2014

chue Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance des remarques que vous formulez sur le quartier des Allées du Parc à travers lettre ouverte que vous adressez aux candidats à l'élection municipale de mars prochain.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre ville et soyez assuré que j'ai à cœur d'améliorer encore le service rendu aux habitants. Aussi tenais-je à vous apporter des précisions sur les différents points que vous abordez.

Tout d'abord, vous me présentez des remarques sur la sécurité routière au niveau de la traversée du boulevard Schumann. Vous le savez, ce carrefour a déjà été modifié afin d'améliorer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes, Aussi, une nouvelle modification, notamment l'ajout d'une phase de feux supplémentaire causerait une dégradation importante de la fluidité du trafic et d'autres inconvénients comme, un temps d'attente plus long pour les cycles et piétons.

Aussi, compte tenu de ces éléments, il m'apparaît difficile de modifier à nouveau le fonctionnement de ce carrefour. Par ailleurs, l'analyse de l'accidentologie ne révèle aucune particularité sur ce lieu. Toutefois, je reste attentif à l'évolution de cette situation.

Par ailleurs concernant le système d'évacuation des eaux pluviales dans les Allées du Parc, comme vous le soulignez, fort justement, des améliorations régulières sont apportées sur ce sujet. Bien évidemment, si des difficultés persistaient, les zones les plus impactées seraient identifiées et les interventions poursuivies.

S'agissant de la dégradation du Monument aux morts rond point Edmond Michelet. Sachez que dans mon programme, je propose aux dijonnais d'embellir ce monument.

Vous me faites part de vos remarques sur l'urbanisme et les constructions à Dijon. La production de logements est une nécessité pour répondre aux besoins des dijonnais, y compris des moins aisés, c'est aussi une nécessité pour maintenir un dynamisme démographique et économique. Une ville qui n'intégrerait pas les enjeux urbanistiques actuels serait une ville sur le déclin, avec une perte de croissance démographique, un recul de l'activité économique et donc une augmentation de la pression fiscale sur les habitants. L'éco-PLU de Dijon permet de dessiner la ville de demain et sachez que les questions environnementales constituent la colonne vertébrale de ce document d'urbanisme. Bien entendu, les nouvelles constructions doivent respecter les quartiers et leurs spécificités pour s'intégrer en toute harmonie dans le secteur. Par ailleurs, depuis 2001, nous avons créés ou rénovés 95 hectares d'espaces publics, squares, parcs et jardins.

.../...

Concernant l'entretien et la propreté du secteur Colombière et de l'ensemble des allées, le niveau de service est adapté selon les périodes et la fréquentation de ce lieu. Des interventions supplémentaires sont effectuées en fonction des besoins et de nombreuses corbeilles ont été installées récemment. Le service « Allo Mairie » peut être contacté à tout moment par les riverains afin de déclencher une intervention des agents d'entretien.

Vous avez souhaité m'interroger sur les deux Fontaines situées cours Général de Gaulle, je ne manquerai pas d'étudier la possibilité d'une éventuelle rénovation.

Concernant le panneau publicitaire lumineux installé boulevard Schuman, sachez que la Ville de Dijon a déposé une plainte contre l'exploitant de ce panneau afin qu'un jugement ordonne son démontage.

Enfin, vous me suggérez d'instaurer un « cahier des charges » afin de veiller au respect des espaces verts. Les organisateurs des manifestations sont systématiquement sensibilisés sur le respect de ces espaces, soyez certain que je serai particulièrement vigilant sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

François Rebsamen

François REBSAMEN

Monsieur Philippe PRIVAT
Président
Association des « Amis des Allées »
Maison des associations
2, rue des Corroyeurs
BP X9
21068 Dijon Cedex